

LE PROCÈS CITOYEN DE L'ÉLECTION

I.	Comparaison des forces et faiblesses universelles de l'élection et du tirage au sort des représentants	1
A.	Du côté des gouvernés, l'élection infantilise – et donc paralyse – les électeurs ; elle les décourage de penser et de défendre le bien commun (alors que le tirage au sort non)	2
1.	Par définition, l'élection est aristocratique , alors que le tirage au sort est démocratique.....	2
2.	Par définition, élire c'est abdiquer , c'est renoncer à exercer soi-même sa souveraineté, c'est déléguer, c'est renoncer à légiférer, alors que tirer au sort c'est revendiquer sa souveraineté.....	3
3.	Infantilisante, l'élection décourage et déresponsabilise , dissuade de bien faire, éloigne le peuple de la politique et du bien commun, alors que le tirage au sort encourage, et responsabilise, incite à bien faire.	4
B.	Du côté des gouvernants, l'élection porte au pouvoir les pires (alors que le tirage au sort non).....	5
1.	L'élection parmi des candidats donne le pouvoir à ceux qui le veulent (le TAS non).....	5
2.	L'élection favorise les menteurs	6
3.	L'élection produit des maîtres , alors que le tirage au sort produit des égaux.....	6
4.	L'élection produit des maîtres hors contrôle , alors que le tirage au sort non.....	7
5.	L'élection produit une caste de maîtres hors contrôle, alors que le tirage au sort non.....	7
6.	L'élection parmi des candidats impose les partis pour gagner une sorte de guerre politique, camp contre camp, avec une logique militaire réclamant l'obéissance des militants et mobilisant les passions collectives, alors que le tirage au sort non	8
7.	L'élection parmi des candidats permet d'aider un candidat, et donne ainsi le pouvoir aux plus riches , alors que le tirage au sort non	8
II.	Comparaison des différentes pratiques du tirage au sort	9
A.	Principaux usages pratiques du tirage au sort en politique.....	10
1.	Tirage au sort pour désigner les Chambres de contrôle de tous les pouvoirs	10
2.	Tirage au sort pour désigner tout ou partie du Corps législatif	10
3.	Tirage au sort pour désigner l'Assemblée constituante , sans quoi rien n'advientra	11
B.	Les ateliers constituants, outils pratiques d'éducation populaire pour former une foule de citoyens constituants, gardiens du bien commun	12
1.	Un citoyen digne de ce nom doit être vigilant, donc constituant	12
2.	Cette mutation des électeurs-enfants en citoyens-adultes ne pourra advenir que par éducation populaire pratique : les Mini-Ateliers Constituants, Prolifiques et Contagieux.....	13
III.	Textes de référence. Démocratie, élections, tirage au sort... ..	15
1.	Souveraineté et démocratie.....	15
2.	Nécessaire vigilance des citoyens et indispensables contrôles des pouvoirs en démocratie.....	17
3.	Projets ouvertement antidémocratiques des pères fondateurs du gouvernement représentatif	24
4.	Le mensonge comme arme centrale des politiciens de métier, « les pires gouverneront »	28
5.	Pertinence de l'opinion (et nécessaire participation) des simples citoyens	31
6.	Références antiques	35
7.	Contre les inégalités	39
8.	Arguments contre le faux suffrage universel (élire des maîtres au lieu de voter les lois).....	40
9.	Arguments pour le tirage au sort.....	49
10.	À propos du processus constituant	51
11.	Légitimité	54
12.	Bien commun, intérêt général, besoin de controverses.....	55
13.	Tyrannie 57	
14.	Autres pensées utiles.....	57

2) ENJEUX POLITIQUES de la CONSTITUTION (C°)	
1	C'est dans la C° que le pouvoir exécutif peut « déclarer la guerre » sans demander la permission (par référendum) à ceux qui font la faire.
2	C'est dans la C° que les élus n'ont PAS de comptes à rendre ,
3	C'est dans la C° que les élus ne sont PAS révocables ,
4	C'est dans la C° qu'est défini le mandat (la mission, la charge) des représentants : vont-ils être nos maîtres ou bien vont-ils être nos serviteurs ?
5	C'est dans la C° que les mandats ne sont PAS courts, que les mandats sont renouvelables , et que les mandats sont cumulables ,
6	C'est dans la C° que nous ne pouvons PAS choisir librement nos candidats aux élections et que nous sommes obligés de choisir parmi des canailles imposées,
7	C'est dans la C° que nous est imposé le mode de scrutin humiliant uninominal majoritaire à deux tours, au lieu du jugement majoritaire ou du scrutin à points,
8	C'est dans la C° que les représentants ont le droit extravagant d'écrire eux-mêmes le code électoral ,
9	C'est dans la C° que les représentants sont ÉLUS et à l'abri de tout contrôle citoyen , ce qui entraîne la formation des partis et la profession-nalisation de la politique , (au lieu d'être tirés au sort et contrôlés/révocables),
10	C'est dans la C° que les citoyens n'ont aucun moyen de se défendre eux-mêmes contre leurs représentants s'ils votent des lois scélérates,
11	C'est dans la C° qu'est programmée L'IMPUISSANCE POLITIQUE du peuple, l'infantilisation des citoyens , traités comme des incapables politiques, ne pouvant rigoureusement rien décider eux-mêmes,
12	C'est dans la C° que les représentants peuvent modifier eux-mêmes la C° , et même (pire encore) de réviser la C° sans référendum ,
13	C'est dans la C° que les mandats impératifs (l'obligation de respecter ses promesses de campagne) sont carrément interdits , au lieu d'être la règle normale,
14	C'est dans la C° que les repris de justice ne sont PAS exclus à vie de la candidature aux élections et qu'ils peuvent s'y représenter librement,
15	C'est dans la C° que le vote blanc — qui est un vote de protestation globale — n'est PAS respecté et qu'il est même carrément mélangé avec les votes nuls,
16	C'est dans la C° que les parlementaires fixent eux-mêmes leur salaire, leurs impôts et leurs privilèges exorbitants , et plus largement, c'est aussi dans la C° que les élus peuvent être eux-mêmes à l'abri des lois qu'ils nous imposent,
17	C'est dans la C° que les pouvoirs ne sont PAS séparés et que l'exécutif s'appelle « gouvernement » ,
18	C'est dans la C° que l'exécutif peut écrire des lois : le « pouvoir réglementaire » est une scandaleuse confusion des pouvoirs, dangereuse pour les libertés publiques,
19	C'est dans la C° que l'indispensable RIC référendum d'initiative populaire n'est PAS prévu, ni aucune liste des services publics et bien communs rendus inaliénables,
20	C'est dans la C° que la monnaie n'est PAS publique, et donc que la monnaie a pu devenir PRIVÉE : dans une bonne C°, la monnaie et le crédit devraient être des services publics sous contrôle citoyen et sans but lucratif ,
21	C'est dans la C° que les médias et les journalistes ne sont PAS protégés contre l'appropriation / concentration par les plus riches, ,
22	C'est dans la C° que les médias ne sont PAS affectés à la remontée de l'information depuis le peuple ,
23	C'est dans la C° française qu'est permis cet abus de droit scandaleux où les élus transfèrent la souveraineté populaire (qui ne leur appartient pourtant PAS) à des organes hors contrôle (en UE) ,
24	C'est dans la C° (européenne) que l'État ne peut PAS créer gratuitement la monnaie permanente dont il a besoin pour financer les investissements et les services publics, et DONC que l'État est rendu prisonnier des marchés
25	C'est dans la C° (européenne) qu'est fixée définitivement et irrévocablement une politique monétaire antisociale qui nous impose un chômage de masse systémique (+ bas salaires et docilité) en imposant la seule lutte contre absolue à une Banque centrale irresponsable,
26	C'est encore dans la C° (européenne) qu'est imposé le révoltant libre-échange et ses csqs : chômage, bas salaires, désindustrialisation, déficit monstrueux de la balance commerciale, dépendance, endettement explosif et appauvrissement général,
27	C'est encore dans la C° (européenne) qu'est imposée la libre circulation des capitaux et les délocalisations / désindustrialisations qui en découlent forcément (+ chômage et bas salaires),
28	C'est finalement dans la C° (européenne) que sont imposés les bas salaires, grâce au chômage et à la précarité systémique, outils terroristes imposés par les institutions.
29	Les multinationales et les banques, moins bêtes que nous, écrivent elles-mêmes l'antiC° (européenne).